

## Le Programme de Soutien au Dialogue Afrique-UE sur la Migration et la Mobilité

(MMD III)

### MÉCANISME DE SUBVENTION

#### 1. APPEL À PROPOSITIONS

Référence de la publication: ICMPD/2024/1/MMD/GF/AU

#### NOTE DE CLARIFICATION N°4

Publiée le 24/06/2024

**Note 1:** La note de clarification est disponible en anglais et en français, la version anglaise prévalant.

L'ICMPD souhaite informer les candidats potentiels des mises à jour suivantes de l'appel à propositions susmentionné.

Veuillez trouver ci-dessous les détails de la modification apportée à la documentation de l'appel à propositions:

**1) Les lignes directrices à l'intention des demandeurs de subvention (fichier : MMD III\_1. Call for Proposals\_Guidelines for Applicants\_FR ont été mise à jour.**

Le texte des lignes directrices à l'intention des demandeurs a été modifié comme suit:

- Sous le titre «Grille d'évaluation d'une demande complète», section 3.13 des Lignes directrices à l'intention des demandeurs, le paragraphe suivant :

*«Si la note totale de la section 5 (capacité financière et opérationnelle) est inférieure à 9 points, la demande sera rejetée. De plus, une note globale minimale de 80 est requise pour qu'une subvention soit attribuée.»*

a été révisé comme suit :

*«Si la note totale de la section 6 (capacité financière et opérationnelle) est inférieure à 9 points, la demande sera rejetée. De plus, une note globale minimale de 80 est requise pour qu'une subvention soit attribuée.»*

Les nouvelles versions des documents peuvent être téléchargées après s'être connecté à la plateforme de candidature électronique.

Les candidats doivent tenir compte des versions mises à jour lorsqu'ils préparent et soumettent leur demande complète s'ils sont invités à passer à l'étape suivante du processus de candidature.